

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance n° 5 du mardi 02 février 2021

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18 : 05.

Les participants sont au nombre de 23 personnes dont 20 votants, Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire, Mme FAURAND Bénédicte, enseignante et Mme CURSOUX Valérie, enseignante stagiaire, participantes en tant qu'invitées à la séance.

M. GRAND ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Proviseur, Président
- Mme GRAND Nathalie, Proviseure-adjointe
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire

II-ELUS LOCAUX

- Mme SEMACHE Nadia, Conseillère Municipale

III –ELUS DE L'ETABLISSEMENT

ENSEIGNANTS :

- Mme BARDIAUX Catherine
- M. CANON Quentin
- Mme FLANDIN Béatrice
- M. LEAUTE Yves
- Mme MONTAGNY Gwenaelle
- Mme ROLLY Anne

ATOSS :

- M. GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES :

- Mme AGUERA Céline
- Mme BEAL Bénédicte
- Mme CUSSET-MENARD Frédérique

ELEVES :

- M. BUISSON Samir
- Melle COURTOIS Anna
- M. MERLE Adel
- Melle OULARBI Asma

PERSONNES EXCUSEES

- Mme PEYCELON Nicole , Conseillère Régionale
- Mme REY Marie Camille , Vice Présidente Conseil Régional
- M. CHAUSSABENE Marc, Conseiller Municipal
- Melle SABOT Serena, élève
- Mme CHAUTARD Stéphanie, enseignante
- Mme MOHAMED Nora, parent d'élèves

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. GRAND propose le secrétariat de séance à M. Léauté Yves, les représentants des élus enseignants acceptent.

M. GRAND les en remercie.

2/ Approbation du compte rendu de la séance du 01 décembre 2020 et du 14 décembre 2020.

M. GRAND demande si le compte rendu de la séance du mardi 01 décembre 2020 et du lundi 14 décembre 2020 appelle des remarques sur sa forme.

Ces 2 compte rendus sont soumis à l'approbation du conseil d'administration.

Aucune remarque de particulière n'est à noter.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
1	20	0	0	0	0	0	20	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. GRAND signale que plusieurs questions diverses ont été déposées pour cette séance par les représentants des personnels enseignants.

- Approbation du compte-rendu CA du 01 décembre 2020 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires pédagogiques

- Ventilation des moyens rentrée 2021 **Information**
 - la pièce jointe vous sera transmise après la commission permanente qui aura lieu le mercredi janvier 2021)
- Indemnités pour Missions Particulières **Information**
- Convention de partenariat relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du DECEF (Diplôme d'Etat en Conseillère en Economie Sociale Familiale) **Décision**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Décision Budgétaire Modificative 2021 : ajustement crédits globalisés **Décision**
- Conventions de partenariat **Décision**
- Avenant marché de photocopieurs **Décision**

- Marché électricité Décision
 - Autorisation d'emploi Parcours Emploi Compétences Décision

II) Questions diverses déposées par les représentants des personnels enseignants

- Le lycée est-il en mesure d'appliquer les recommandations pour l'application du protocole sanitaire, notamment au sujet des cantines et des activités sportives ?
 - Un extracteur d'air ou purificateur d'air est-il installé dans la cafétéria ?
 - La Région AURA met-elle à disposition de nouveaux masques mieux à même de protéger les élèves et les personnels des risques épidémiques puisque les masques en tissus sont désormais déconseillés ?

IV) Affaires financières concernant le GRETA – CFA de la Loire

- Cadre d'emploi (supports de poste, avenants) Décision
 - Conventions (prestations, partenariat) Décision
 - Contrats de location /véhicules de service Décision

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
2	20	0	0	0	0	0	20	0

18h15 Arrivée de Mme BARTHELEMY Marie-Rita,, enseignante, le nombre de votants est désormais de 21 .

18h20 Arrivées de MM BABY-ROUINET Eric DDFPT et de M. AULAGNON Xavier CPE , le nombre de votants est désormais de 23.

18h25 Arrivée de Mme OLLIER Brigitte, le nombre de votants est désormais de 24 .

I-AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Convention de partenariat relative à l'organisation des formations conduisant à la délivrance du DECESF (Diplôme d'Etat Conseiller et Conseillère en Economie Sociale Familiale).

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Mme Faurand présente le projet de Convention. Création d'un grande Licence par l'Université Jean Monnet. Des enseignants-Chercheurs participent à cette formation lors des journées d'étude, de conférences, ... D'autres partenaires IREIS, le Lycée Saint-Michel...Création de 2 instances depuis l'arrêté de 2018 : Commission pédagogique et Conseil de Perfectionnement

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
4	24	0	0	0	0	0	24	0

2. Ventilation des moyens rentrée 2021

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Voir PDF joint de la ventilation de la DHG.

Par rapport au document présenté en commission permanente, quelques modifications sont apportées.

- modification car un temps partiel passe à temps complet en L8011 où l'apport n'est plus de 141 mais de 144 heures.
- Bilan sur la coloration des postes.
- Les options, notamment artistiques, ne seront pas modifiées tant que M. Grand sera le Proviseur du Lycée. Il s'y engage.
- Dédoubllement des divisions en STMG est couteux pour l'établissement, mais nécessaire au regard de la fragilité du public accueilli.

Les élus enseignants proposent une motion dénonçant, le manque de moyens donnés par le Rectorat et la ventilation qui en est faite, voir PJ.

Vote sur la motion présentée par les élus snes

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
3	24	0	6	0	0	3	15	0

3. Indemnités pour Missions Particulières.

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

Le vote est fondu avec celui sur la motion et/ou l'Avis.

II- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Décision Budgétaire Modificative 2021 : ajustement crédits globalisés

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Les crédits arrivent chaque année au mois d'avril pour financer les droits de reprographie ainsi que les frais de stage. D'où cette DBM.

Le FSL a reçu une avance substantielle. Les Fonds sont actuellement élevés et « généreusement » abondés en raison de la pandémie pour aider les élèves à financer la cantine ou l'internat.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
5	24	0	0	0	0	0	24	0

2. Conventions de partenariat

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Conventions avec Trouble Théâtre pour l'option théâtre, la Fédération des Motards et Citoyens pour les élèves de seconde, le DTS IMRT a signé une convention avec l'UJM. Pour info, un projet est en négociation pour l'intégration des étudiants en PACES 2^{ème} ou 3^{ème} année. Convention avec le GIPAL Mobilité mais les activités sont perturbées par la pandémie. Convention avec l'Etoile de Montaud mais, là aussi, incertitude en raison de la Covid.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
6	24	0	0	0	0	0	24	0

3. Avenant marché de photocopieurs

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

La fin du contrat est repoussée à l'été en raison du déménagement prévu en avril.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
7	24	0	0	0	0	0	24	0

4. Marché électricité

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

L'UGAP négocie au nom du lycée.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
8	24	0	0	0	0	0	24	0

5. Autorisation d'emploi Parcours Emploi Compétences

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Recrutement de 2 PEC (anciens CUI).

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre

9	24	0	0	0	0	0	24	0
---	----	---	---	---	---	---	----	---

III– QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

1. Le lycée est-il en mesure d'appliquer les recommandations pour l'application du protocole sanitaire, notamment au sujet des cantines et des activités sportives ?

Informations de M. Grand sur 4 cas positifs au lycée chez les externes. Peu de cas et le nombre est assez représentatif de la situation en AURA.

Le protocole prévoit deux mètres entre les convives à la cantine. Cette exigence est inapplicable selon M. Grand car, pour la mettre en œuvre, il faudrait supprimer des cours à la pause méridienne. C'est non.

2. Un extracteur d'air ou purificateur d'air est-il installé dans la cafétéria ?

Deux purificateurs d'air seront installés le jeudi 4 février dans la cafétéria.

3. La Région AURA met-elle à disposition de nouveaux masques mieux à même de protéger les élèves et les personnels des risques épidémiques puisque les masques en tissus sont désormais déconseillés ?

Pas d'information de la part des autorités de tutelle sur ce sujet.

Information de M. Grand sur un projet de modification du présentiel des élèves. Les élèves de Premières devraient désormais venir en classe entière en cours de Lettres et de Spécialité afin d'éviter le décrochage. En seconde, il en serait de même pour les cours de Lettres et de Mathématiques.

Un autre projet devrait être présenté prochainement proposant une modification des jours de présence au lycée permettant d'augmenter les journées dans le lycée et d'éviter les journées perlées de cours et de trous. La mise en œuvre se ferait au début du mois de mars. Ces projets n'ont pas donné lieu à un vote.

V – AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA-CFA DE LA LOIRE

1. Cadre d'emploi (supports de poste, avenants) (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Beaucoup de modification des cadres d'emploi en raison de la variation importante de l'activité.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
10	24	0	0	0	0	7	17	0

2. Conventions (prestations, partenariat) (voir liste ci jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA-CFA de la Loire.

De nouvelles formations sont proposées.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
11	24	0	0	0	0	7	17	0

3. Contrats de location /véhicules de service

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable et par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA-CFA de la Loire.

Les locations sont plus pratiques pour les agents.

VOTE

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
12	24	0	0	0	0	7	17	0

4. Décision Budgétaire Modificative

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

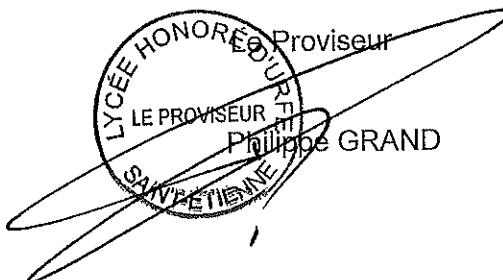
Vote

N°	Votants	Exp.	Refus de vote	Bl	Nul	Abs.	Pour	Contre
13	24	0	0	0	0	7	17	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 20 HEURES

Le Secrétaire de séance

Yves LEAUTE



Motion des élus des personnels enseignants au CA du Lycée Honoré d'Urfé du 2 février 2021.

Alors que l'attention de tous porte en ce moment sur la gestion de la crise sanitaire, le Ministère de l'Éducation Nationale poursuit en catimini la mise en œuvre de sa politique d'économie budgétaire et de destruction du service public d'éducation.

Ainsi au Lycée Honoré d'Urfé, la préparation de la rentrée 2021 va aboutir à la suppression de postes dans différentes disciplines : en Lettres, en Histoire-Géographie, en Secrétariat trilingue (Eco-Gestion) et en Biochimie Génie biologique, tout ceci à structure égale, avec le même nombre d'élèves.

En conséquence, le service apporté aux élèves se dégradera encore un peu plus. La disponibilité des enseignants sera moindre en raison des heures supplémentaires imposées au lieu du maintien des postes. Dans le même temps, les effectifs en classes sont à la hausse (exemple des Spécialités SES au-delà de 35 élèves) ce qui nuit aux élèves en détériorant la qualité de leur suivi. Ainsi, pour exemple, les groupes de spécialité SVT et Physique-Chimie, nécessitant des travaux pratiques évalués au baccalauréat, atteignent leur seuil plafond d'accueil (déjà augmenté de plus de 30% par la réforme). Cette augmentation rend les conditions d'apprentissages expérimentaux, dans le respect des règles de sécurité, très difficiles. De plus, l'enseignement scientifique de première et de terminale générale continue à s'effectuer en classe entière, en contradiction avec les exigences des programmes.

À cause des choix budgétaires, les élèves les plus fragiles vont être les premiers pénalisés. Leur orientation sera plus difficile à assurer dans un contexte d'éclatement du groupe classe et d'une semestrialisation sans structure de suivi satisfaisante.

S'ajoute à cela la suppression des IMP (Indemnités à Mission Particulière) prévues par les textes réglementaires pour financer les coordinations de discipline ou de formation ou bien de laboratoires. Elle entraînera une forte détérioration de la qualité du service rendu aux usagers. Cette suppression est incompréhensible. Les enseignants n'assureront pas sans rémunération ces tâches, certes invisibles du public, mais indispensables au bon déroulement des cours. Si le ministère estime que ces tâches ne méritent plus de rémunération c'est qu'il considère qu'elles sont inutiles. Il se trompe.

Nous ne pouvons que constater qu'année après année, la situation se détériore car les moyens baissent. Il n'est que de regarder la fonte de l'Allocation Progressive de Moyen qui tombe en moins de 3 ans de 50 heures à 13 heures, allocation destinée aux lycées accueillant beaucoup d'élèves en situation sociale précaire. Ces élèves n'ont pas disparu, mais les moyens pour les prendre en charge si. Cette APM nous permettait en 1^{ère} STMG de faire 3 divisions avec 70 élèves. Aujourd'hui, maintenir ce choix indispensable devient très difficile.

Aussi, les élus enseignants ne peuvent accepter cette dotation et le projet de répartition qui en émane. La réforme dite Blanquer est une casse volontaire du service public d'enseignement et doit être retirée au plus vite.

Nous demandons des moyens supplémentaires en heures élèves afin de ne pas avoir à faire des choix préjudiciables à la réussite de ceux-ci. Nous demandons le maintien des postes existants actuellement et le maintien des IMP qui rémunèrent un vrai travail.

Notre préoccupation est grande mais nous portons l'espoir qu'une autre politique est possible pour notre jeunesse.